Activités encadrées du Périscolaire Elémentaire

Période du 03 novembre au 19 décembre 2025



Rappel : Votre enfant doit être inscrit à l'accueil périscolaire du soir pour pouvoir participer à ces activités L'enfant doit être inscrit également à l'activité prévue et s'engage à participer à l'intégralité de la séance et du cycle.

L'activité se déroule de 16h30 à 17h30. L'enfant doit être repris à l'accueil périscolaire à l'issue de la séance.

Pour plus de renseignements contacter l'accueil périscolaire élémentaire au 0688635777.